

quand ?

→ 2015-2016

avec qui ?

- Direction du Développement Urbain Durable (DDUD)
- Intercommunalités et communes de Marne-la-Vallée
- Conseil Départemental de Seine-et-Marne

En bref

quelles missions ?

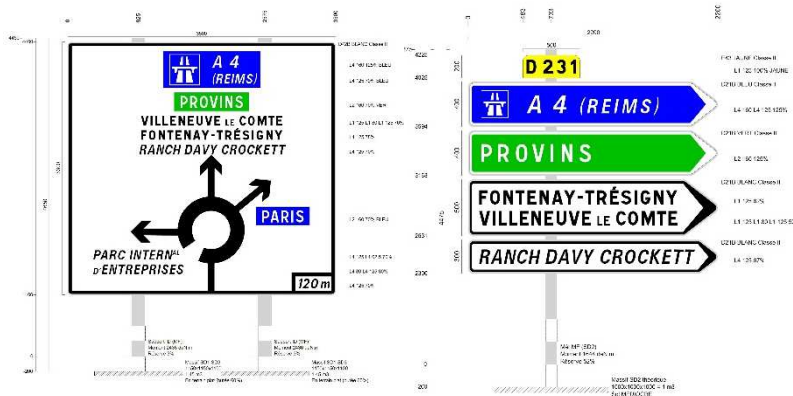
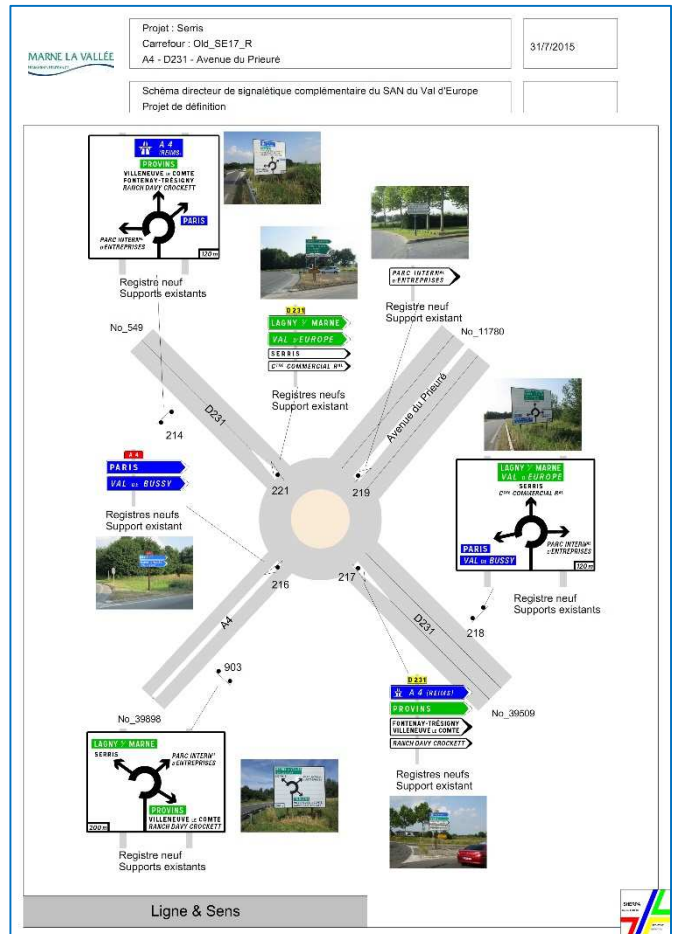
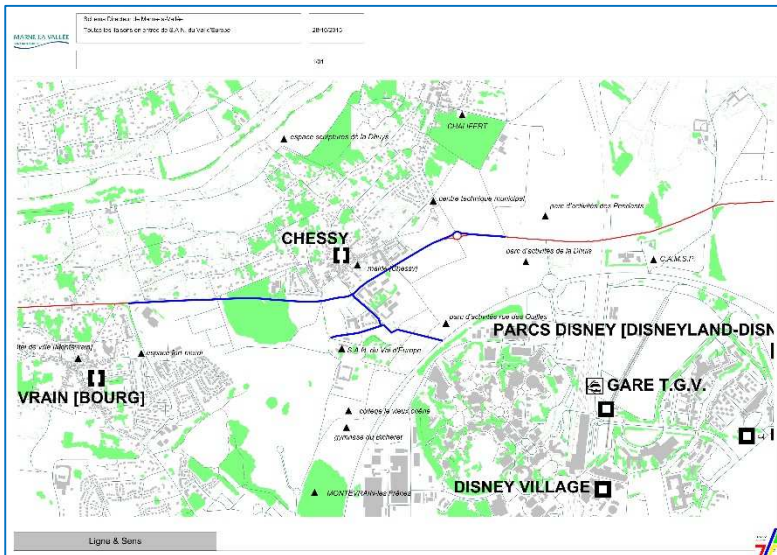
Mise en œuvre du schéma directeur de signalisation
directionnelle :

- Récolte des données.
- Mise en place d'une concertation.
- Élaboration du schéma directeur.

pour quel budget ?

→ Montant des études : 14 700 € HT.

gds
Groupe



En savoir +

nos actions

- ➔ **Récolte et intégration des données :** collecte des données disponibles (schéma directeur de référence, projets déjà menés, demandes des collectivités, ...); traduction des données en une cartographie évolutive.
- ➔ **Concertation :** rencontre avec l'ensemble des intercommunalités, des communes de Marne-la-Vallée; réunions techniques avec les services du Maîtrise d'Ouvrage.
- ➔ **Élaboration du schéma directeur :** analyse des évolutions à apporter au schéma directeur de Marne-la-Vallée (2002 et 2013); réflexion sur les niveaux et dénominations; analyse des liaisons concernées.

le problème posé

- ➔ Le Conseil Départemental de Seine-et-Marne a engagé une révision complète de son schéma directeur de signalisation directionnelle en 2014, en intégrant toutes les évolutions réglementaires nationales.

Dans ce cadre, pour chaque pôle du schéma directeur de Marne-la-Vallée, une analyse des propositions du Département de Seine-et-Marne a été réalisée générant des observations.

notre organisation

- ➔ **Durée des études :** 1,5 mois.

